

## CONCERTATION PRÉALABLE

### ATTESTATION

Objet : Demande d'autorisation

Je soussigné, M. GRANDGIRARD Laurent, représentant la société Carrière des hôpitaux-vieux, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5<sup>ème</sup> alinéa) du code de l'environnement.

Date 16 Aout 2011

Signature et cachet



**SA CARRIÈRES DES HÔPITAUX-VIEUX**  
au capital de 150 000 €  
4, rue du Pont Rouge  
25300 VUILLECIN  
Tél. 03 81 38 88 91  
Siret 382 817 468 00020 - APE 0812 Z